



FORMULAIRE D'INSCRIPTION
Les Mariottes Plongée Saint Sulpice
Club FFESSM* n° 08810427

BIENVENUE AUX MARIOTTES SAISON 2022 / 2023

Photo
(récente)

Sans vouloir tomber dans un système administratif pimenté, voici quelques renseignements indispensables à la bonne vie du club.

Merci du soin que vous apporterez à remplir ces quelques lignes...

Adhérent		<input type="checkbox"/> M <input type="checkbox"/> F	
Nom	<input type="text"/>	Prénom	<input type="text"/>
Né(e) le	<input type="text"/>	A	<input type="text"/>
		Dept.	<input type="text"/>
N° de licence (N° idem chaque année)	<input type="text"/>	TIV et/ou PB1 N°	<input type="text"/>
<input type="checkbox"/> Certif. médical	Médecin		Valable à partir du
	<input type="text"/>		<input type="text"/>
Coordonnées			
Adresse	<input type="text"/>		
Code postal	<input type="text"/>	Ville	<input type="text"/>
Tél. domicile	<input type="text"/>	Tél. mobile	<input type="text"/>
Email	<input type="text"/> @		
Profession	<input type="text"/>		
Personne à prévenir en cas d'urgence			
Nom/Prénom	<input type="text"/>	Téléphone	<input type="text"/>
A jour de vaccination	OUI	NON	
Allergie(s) connue(s)	Précisez la cause de l'allergie et la conduite à tenir (si automédication le signaler) :		
	<input type="text"/>		

Souhaitez-vous être inscrit(e) sur la liste de diffusion du club ?

OUI NON

Loi informatique et libertés : autorisez-vous Les Mariottes à diffuser votre image ? OUI NON
(site web, bulletin infos, CODEP, FFESSM, presse)

Votre niveau actuel de plongée :

bronze argent or

N1 N2 N3 N4

E1 E2 E3 E4

La formation souhaitée pour cette saison :

N1 N2 N3 N4

E1 E2 E3 E4

RIFAP OUI NON

* Fédération Française d'Etudes et de Sports Sous-Marins

Adhésion hors assurances (voir pages suivantes)

- Adhésion + licence adulte 140,00€
 Formation N1 250,00€ (y/c adhésion + licence + 4 fosses (2 albi + 2 argonaute))
 Adhésion + licence enfant et jeune (12/18 ans) 125,00€
 Adhésion piscine, Encadrant ou Carte mariottes 50 €

Carte mariotte ou piscine

TARIF DE 50,00€
(licence + frais de gestion)

Avantages :

- Avoir une licence club
- Participer aux sorties fosses et mer
- Participer aux formations proposées

Inconvénients :

- Avoir le niveau 1 validé
- Pas d'entraînement bouteilles

Assurances obligatoire (voir pages suivantes) :

- Aucune (fournir un justificatif de couverture) Piscine 12 €
 Loisirs 1 : 21€ Loisirs 2 : 26€ Loisirs 3 : 44€
 Autre à préciser : _____

Il est important de connaître les risques couverts par l'assurance complémentaire.

J'ai pris connaissance des assurances complémentaires

Nombre de plongées validées :

_____ plongées

Date dernière plongée : _____

Merci de présenter votre carnet de plongée lors de l'inscription

Horaires des entrainements :

Vendredi de 19h30 à 21h30 (à confirmer)
Samedi de 13h45 à 14h30
Samedi de 14h30 à 15h30

Cadre réservé au bureau

Dossier complet OUI NON

Règlement en 1 fois en 2 fois en 3 fois **maximum**

AUTORISATIONS ET NOUVEAU RÈGLEMENT

Autorisation parentale obligatoire pour les mineurs

Je soussigné(e) _____ responsable légal (père, mère, tuteur*), autorise le mineur _____ à pratiquer la plongée subaquatique, ainsi que les activités annexes dans la cadre des activités de l'association en toute connaissance des risques encourus. De plus, j'accepte que les responsables de l'association, ou ses moniteurs, en mon nom, autorisent une prise en charge médicalisée vers un service approprié en cas de besoin.

Je m'engage à être présent ou représenté légalement sur les lieux pendant la pratique de l'activité organisée par le club. Je m'engage à prendre en charge mon enfant à la sortie du bassin et à le conduire au vestiaire dans le respect des règles mises en place. La responsabilité des encadrants s'arrête à la sortie du bassin.

Fait à Saint Sulpice le : _____ Signature** _____

* rayer les mentions inutiles / ** faire précéder de la mention « lu et approuvé »

Autorisation de prise en charge médicalisée

Je soussigné(e) _____ confirme avoir pris connaissance du règlement intérieur, et m'engage à le respecter.

J'accepte que les responsables de l'association, ou ses moniteurs, en mon nom, autorisent une prise en charge médicalisée vers un service approprié en cas de besoin.

Fait à Saint Sulpice le : _____ Signature* _____

* faire précéder de la mention « lu et approuvé »

RÈGLEMENT ET VIE ASSOCIATIVE

- Pour des raisons de sécurité les portes d'entrée de la piscine sont fermées pendant l'entraînement : merci de respecter les horaires prévus
 - Se changer dans un vestiaire : il est interdit de se changer autour des bassins intérieur et extérieur
 - Se doucher avant d'accéder au bassin
 - Porter un bonnet de bain
 - Avoir son équipement de base : palmes, masque, tuba, sweat de bain (top)
 - Respecter les locaux et le matériel de la piscine et du club
- Les équipements de plongée coûtent chers. L'équipement prêté par le club (bloc, stab, détendeur) coûte environ 1000,00€
- Les parents doivent rester sur les lieux pendant l'activité et prendre en charge leur enfant après l'activité dès la sortie du bassin (vestiaire)
 - Se doucher après l'activité
 - Pour le rangement, la désinfection, le rinçage, le transport du matériel, la participation de chacun est la bienvenue

Fait à Saint Sulpice le : _____ Signature* _____

* faire précéder de la mention « lu et approuvé »